

Mais comme ces menaces de la Cour n'ont eu aucunes suites, il faut que les choses se soient ajustées. Si cela est, on en sentira bientôt les effets.

*Constitution*

X. S. A. R. le Duc Regent n'employe pas-moins toute sa puissance pour ensevelir, s'il se peut, dans un éternel oubli l'affaire de la Constitution *Unigenitus*: mais ce feu, qui a failli à embraser tout le Royaume, jette toujours quelques étincelles qui font connoître qu'il n'est par encore tout à fait éteint. On a vû dans nôtre dernier Journal combien la Faculté de Paris étoit peu disposée à recevoir l'accommodement qui s'est fait, & les cris de ceux qui se croyent intéressés à s'y opposer, se font toujours entendre. La gent doctorale n'est pas facile à réduire, & l'Autorité Royale jusqu'au point où elle est poussée en France, n'a pû encore en venir à bout. Voici ce qui s'est passé depuis.

Le 10. le Syndic de la Faculté reçut une nouvelle Lettre de cachet du Roi qui ne devoit être ouverte que le premier Fevrier, contenant entr'autres, ,, que la Déclaration  
 ,, du Roi du 4. Août n'ayant été donnée que  
 ,, pour faire cesser toutes les divisions &  
 ,, contestations excitées au sujet de la Con-  
 ,, stitution, l'intention du Roi étoit, que  
 ,, tout ce qui s'est fait en Faculté à ce sujet  
 ,, fût enseveli dans un éternel oubli, & que  
 ,, personne ne fût dans la suite inquieté; qu'à  
 ,, certe fin S. M. vouloit que les Docteurs  
 ,, ci-devant exclus, parce qu'ils s'étoient op-  
 ,, posés aux conclusions de la Faculté contre  
 ,, cette Bulle, y fussent admis & reçus à faire  
 ,, leurs